



## Association Bien Vivre Toulouse Centre

# Communiqué de Presse

## BVTTC propose de mieux partager l'espace public toulousain pour améliorer le vivre-ensemble

Le Maire de Toulouse a décidé de prolonger jusqu'en Mars 2022 les 536 extensions de terrasses temporaires des bars et restaurants dites « Covid » ou « éphémères » quand d'autres Maires de grandes villes les ont supprimées.

Et maintenant pour faire suite à cette décision arbitraire, notre Maire souhaite les rendre définitives afin de continuer d'aider les professionnels des bars et des restaurants.

Alors dans ces conditions les 1000 adhérents de **Bien Vivre Toulouse Centre (BVTTC)** qui fréquentent pourtant les bars et les restaurants réaffirment la nécessité de rétablir un juste partage de l'espace public toulousain et s'opposent à la transformation du centre-ville en une gigantesque terrasse à ciel ouvert en demandant à notre Maire de bien vouloir prendre en compte les réclamations suivantes :

- accepter les réclamations légitimes des piétons, des personnes à mobilité réduite et des associations de riverains,
- mettre en cohérence les slogans municipaux avec la réalité : «tranquillité» et « concentration de milliers de clients installés aux terrasses » ; «mobilité» et « terrasses excessives formant obstacles à la locomotion » ; «plaisir de vivre» et « agitation permanente » ,
- préserver la qualité de vie des riverains et des habitants de la ville sachant que :
  - . les nuisances des 536 extensions de terrasses Covid amplifient les nuisances des presque 1000 terrasses déjà autorisées,
  - . les riverains subissent des nuisances sonores insupportables dès les livraisons matinales de boissons jusqu'aux fermetures nocturnes des établissements,
  - . la saleté des terrasses et leurs abords devient endémique malgré les interventions renforcées des services municipaux,
  - . les odeurs permanentes désagréables de tabac et de cuisine gênent en permanence riverains et passants.
- modifier les règles d'attribution des terrasses en analysant systématiquement leur impact sur le site concerné, en limitant leurs surfaces à la surface intérieure des commerces et enfin en tenant compte des capacités sanitaire des établissements.
- éviter de concentrer des milliers de personnes sans gestes barrières pour maintenir un principe de précaution élémentaire vis à vis d'une nième vague épidémique,
- arrêter d'aider uniquement les bars et restaurants alors que l'extraordinaire solidarité nationale du « quoiqu'il en coûte gouvernemental » a déjà permis de combler les manques à gagner en évitant faillites et chômage,
- réduire la pollution visuelle résultant d'une concentration excessive de terrasses pour valider l'actuel Plan municipal de Sauvegarde et de Mise en Valeur du patrimoine toulousain et le projet d'inscription du centre-ville au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

**En bref et à l'instar de nombreuses associations toulousaines (60 Millions de Piétons31, AFUL Larey ST Pierre,...), BVTTC toujours dans une attitude constructive recommande la solution la plus raisonnable pour retrouver un centre-ville accueillant, convivial et dénué de nuisances systémiques : il faut supprimer les 536 extensions de terrasses Covid et réduire dans une proportion adaptée la surface de certaines terrasses déjà autorisées.**